

LE SOLEIL D'ÉTÉ

CAHIER B



Comme hier!

Les nuages s'accrochent de Portneuf à Natashquan, et les parapluies seront de mise à l'occasion. Le maximum variera entre 14 et 18 selon les régions.

détails, page B-2



Des vacances en moto

page B-1

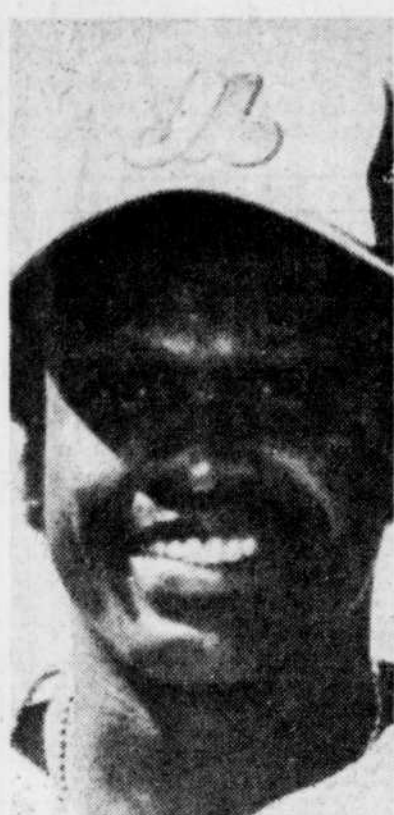
Photo: Léonce GAUDREAU



Le Soleil, Clément Thibeault

Notre photographe Clément Thibeault a croqué sur le vif, et en exclusivité, le sauvetage de Charles Keitta par le policier Jean-Michel Trottier, samedi, dans le Saint-Laurent.

Page A-3



Al OLIVER

Oliver en tête

page C-1

LE SOLEIL



86e année, no 147
46 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 21 JUIN 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Aujourd'hui, pour les médecins

Loi spéciale contre les omnis, entente avec les spécialistes

par Roger BELLEFEUILLE

Le couperet va tomber dès aujourd'hui pour les 5,500 médecins omnipraticiens en grève depuis jeudi. Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, déposera en effet dès la reprise des travaux parlementaires, cet après-midi, à 14h, un projet de loi spéciale forçant le retour au travail au nom de la sauvegarde de la santé publique.

Cette mesure d'exception ne devrait cependant pas frapper les médecins spécialistes. Ceux-ci, qui menaçaient de débrayer à leur tour à compter de demain, 9h, devraient annoncer avant les débuts des travaux

de l'Assemblée nationale, si ce n'est déjà fait, la conclusion d'une entente de principe.

Quant aux omnipraticiens, ils feront leur réaction à ce projet de loi qu'ils stigmatisent déjà comme le "bill Johnson". Ils aviseront, selon son contenu et son libellé, s'ils défieront la loi ou s'ils se soumettront.

Il peut s'agir d'une mesure qui force le retour au travail dans l'espoir d'une entente ultérieure à la table des négociations. Ou encore, d'une loi qui fixe les conditions de rémunération des omnipraticiens pour une période déterminée, y compris les clauses sur la répartition géographique des ef-

fectifs médicaux.

Un communiqué du ministère des Affaires sociales, en soirée, annonçant le projet de loi spéciale, faisait valoir que le gouvernement ne pouvait prendre aucun risque, le maintien de la santé publique devant primer sur toute autre considération.

Le ministère reconnaissait cependant que les soins d'urgence étaient bien assurés. Toutefois, il disait craindre une détérioration de la situation, en l'absence d'une intervention "rapide". Le gouvernement semble donc s'appuyer sur la notion de danger appréhendé pour la santé publique.

Les négociations

Les rencontres ont été assez intensives au cours du week-end entre les diverses parties. Mais sans conséquences positives pour les omnipraticiens, tout au moins. Ceux-ci ont rejeté une offre faite par les négociateurs gouvernementaux dans la nuit de samedi à dimanche, la jugeant moins généreuse que la proposition originale.

En revanche, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) revenait à sa position initiale, soit un rattrapage et une hausse totalisant 43,5 pour à pour 100. Du côté des spécialistes, si-

lencieux tout au cours de la fin de semaine, un porte-parole autorisé du ministère des Affaires sociales affichait, en fin de soirée, hier, un optimisme non équivoque.

D'ailleurs, la semaine dernière, le premier ministre lui-même considérait ce groupe comme étant "très raisonnable".

Quant aux 1,800 résidents et internes en grève aussi depuis jeudi, le communiqué du MAS ne dit rien à leur sujet. Ces derniers ne sont pas en négociation. Ils protestent contre l'imposition d'un tarif inférieur pour les médecins débutants en territoires urbains.



A Banff, samedi, M. Trudeau paraissait songeur.

Le produit national brut tombe de huit pour cent, et Trudeau ne bouge pas

OTTAWA (d'après PC et UPC) — De mauvaises nouvelles attendent aujourd'hui les Canadiens. Statistique Canada révélera selon toute vraisemblance que le produit national brut a chuté de huit pour cent par rapport à l'an dernier durant les trois premiers mois de 1982, ce qui ne s'est pas vu depuis 1954.

A Banff entre-temps, le premier ministre Trudeau a précisé que l'actuelle priorité donnée à la lutte à l'inflation plutôt qu'au chômage et à

la récession sera maintenue. Il a laissé entendre que la masse monétaire pourrait être substantiellement réduite à plus ou moins brève échéance justement pour juguler l'inflation.

Le premier ministre, de même d'ailleurs que les membres de son cabinet, ont fait l'objet de sévères critiques de la part des 200 participants à un congrès d'orientation des libéraux de l'Ouest.

M. Trudeau leur a rappelé qu'il existait un consensus parmi les di-

rigents des pays industrialisés selon qui la lutte au chômage et la relance des investissements exigent d'abord de dompter l'inflation.

La méthode mise de l'avant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne pour juguler l'inflation consiste à "semer la panique" parmi la population en créant suffisamment de faillites de petites entreprises, de façon à amener les travailleurs à réduire à un niveau

Voir A-2, ÉCONOMIE

Entente de principe signée

Hydro-Québec vendra pour \$3,5 milliards aux Etats de la Nouvelle-Angleterre

par Gilles BOIVIN

envoyé spécial du Soleil

LG-3, Baie James — Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a profité hier de l'inauguration de la centrale de LG-3 pour annoncer la signature d'une entente de principe avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui devrait augmenter d'un peu plus de 3,5 milliards (en dollars courants) le total de nos exportations vers les Etats-Unis de 1986 à 1997.

Ajoutée au contrat du même type intervenu avec le Power Authority the State of New York (PASNY), l'entente d'hier porte à plus de \$15,5 milliards le total des exportations d'électricité québécoise vers les Etats-Unis pendant cette période.

Intervenu le 7 juin dernier, le contrat prévoit en effet la fourniture de quelque 33 milliards de kWh aux Etats de la Nouvelle-Angleterre sur une période de 11 ans, s'étendant de 1986 à 1997. En dollars de 1981, ce contrat de fourniture d'énergie excédentaire au New England Power Pool (NEPP) devra assurer des entrées de fonds de quelque \$100 millions annuellement dans les coffres d'Hydro-Québec.

Compte tenu de l'inflation et des diverses clauses escalatoires contenues dans le contrat comparable à celui intervenu avec l'Etat de New York (PASNY), ce sont quelque \$3,5 milliards qu'Hydro-Québec, en quête de marché pour compenser la baisse dans la croissance de la demande en électricité au Québec, ira ainsi chercher en onze ans dans les goussets de nos voisins du Sud. L'entente préliminaire est cependant fonction de la capacité des Etats de la Nouvelle-

Angleterre d'acheminer cette énergie vers leurs marchés respectifs. Si au Québec, la société d'Etat a déjà entrepris les études de localisation du tracé de la nouvelle ligne d'interconnexion qui sera nécessaire pour acheminer cette énergie, il n'en va pas de même aux Etats-Unis. Outre frontières, l'on n'est en effet pas encore arrivé à déterminer si la portion américaine de ce réseau traversera l'Etat du Vermont ou celui du New Hampshire et à vaincre les réticences des écologistes.

Dans l'euphorie de l'inauguration de la deuxième centrale en importance au Québec (LG-3 fournira quelque 2,304 mégawatts au réseau d'Hydro-Québec lorsque ses douze turbines auront été mises en route en 1984), le ministre Duhaime et les dirigeants d'Hydro-Québec se plaisaient à rappeler l'importance de ce complexe de la Baie James dans le bilan énergétique québécois.

Selon le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, lorsque les quelque 10,000 mégawatts du projet La Grande, phase 1, (qui comprend les 3 centrales de LG-2, LG-3 et LG-4) viendront alimenter le réseau hydro-québécois (avant la fin de la décennie), le Québec n'aura pas véritablement à s'inquiéter d'une possible coupure de courant en provenance des chutes Churchill Falls, au Labrador. D'autant plus, d'ajouter le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, qu'il pourra couler "beaucoup d'eau dans la rivière La Grande" avant que Terre-Neuve puisse se servir d'un jugement des cours terre-neuviennes ou canadiennes pour songer à couper le courant à Hydro-Québec.

Une présence discrète

Pendant que les quelque 150 journalistes et invités à l'inauguration de la centrale de LG-3 s'affairaient à la visite des lieux, les quelque 600 travailleurs encore présents sur ce chantier qui en accueillait quelque 4,000 à l'heure de pointe, marquaient discrètement le couronnement de travaux entrepris en 1976.

Sous un immense chapiteau aménagé aux pieds de cet imposant barrage de 3,5 kilomètres (plus long et plus haut que le pont Jacques-Cartier qui enjambe le Saint-Laurent, à la

Voir A-2, LG-3

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	B-4 et B-5
Bandes dessinées	B-2
Bridge	D-13
Décès	D-15
Editorial	A-4
Horoscope	D-13
Information régionale	A-8 et A-9
Monde	D-1, D-14 et D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-6
Page des lecteurs	A-4
Page documentaire	A-5
Patron	D-4
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-4



LES GAGNANTS MARK TEN



Hier, au stade Wrigley Field de Chicago, Al Oliver et Gary Carter ont mené l'attaque des Expos qui l'ont facilement emporté sur les Cubs 11-5.

Vendredi soir, au stade olympique de Montréal, le Manic est revenu de l'arrière pour finalement arracher une victoire aux Cosmos de New York 3-2.

Le Québécois Marcel Jobin s'est assuré samedi une participation aux prochains jeux du Commonwealth en remportant l'épreuve du 30 km du Marcel Jobin international.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette Mark Ten Filtre Régulier: Goudron 16 mg, Nicotine 1.2 mg / Mark Ten Légère Régulier: Goudron 12 mg, Nicotine 0.9 mg.

LE SOLEIL
D'ÉTÉ

CAHIER B



C'est l'été!

L'été est commencé depuis 1h23 aujourd'hui. La venue du jour le plus long de l'année est marquée par quelques averses ce soir et des passages nuageux demain.

Détails, page B-2



aux USA

page B-1

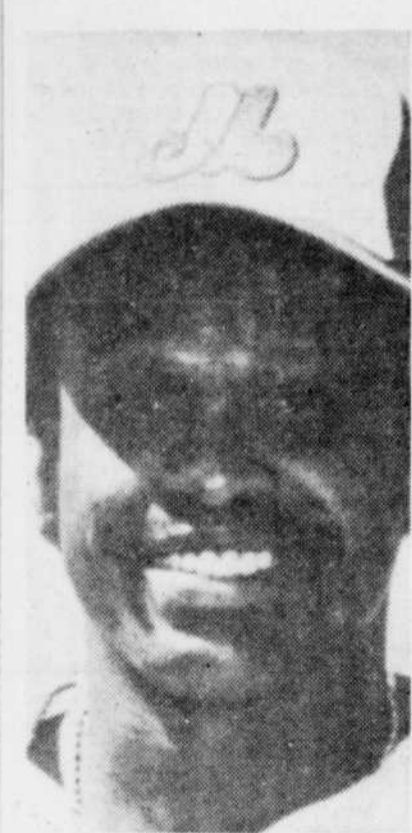
Photo: Léonce GAUDREAU



Sauvetage dans le Saint-Laurent

Notre photographe Clément Thibeault a croqué sur le vif, et en exclusivité, le sauvetage de Charles Keitta par le policier Jean-Michel Trottier, samedi, dans le Saint-Laurent.

Page A-3



Oliver en tête chez les frappeurs

page C-1

LE SOLEIL

ste-foy TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

86e année, no 147 QUÉBEC, LUNDI 21 JUIN 1982 • • Livraison à domicile (6 jours) \$2.00 • • Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Les omnipraticiens subissent une loi spéciale

Entente de principe avec les spécialistes

par Roger BELLEFEUILLE

Le couperet va tomber dès aujourd'hui pour les 5,500 omnipraticiens en grève depuis jeudi.

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a en effet annoncé le dépôt, à la reprise des travaux parlementaires, cet après-midi, d'un projet de loi spéciale forçant le retour au travail au nom de la sauvegarde de la santé publique.

Cette mesure d'exception ne devrait cependant pas frapper les médecins spécialistes. Ceux-ci avaient déjà fait connaître leur intention de

débrayer à leur tour dès demain, neuf heures, à moins d'un accord.

Or, LE SOLEIL a appris de source sûre qu'une entente de principe était intervenue en fin de journée hier. Ce matin, l'exécutif de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) convoquait son conseil d'administration pour la faire entériner par cette instance.

Quant aux omnipraticiens, ils feront connaître avant la fin de la journée leur réaction à ce projet de loi qu'ils stigmatisent déjà comme le "bill Johnson". Ils aviseront, selon son

contenu et son libellé, s'ils défieront la loi ou s'ils se soumettront.

Il peut s'agir d'une mesure qui force le retour au travail dans l'espoir d'une entente ultérieure à la table des négociations. Ou encore, d'une loi qui fixe les conditions de rémunération des omnipraticiens pour une période déterminée, y compris les clauses sur la répartition géographique des effectifs médicaux.

Un communiqué du ministère des Affaires sociales, en soirée, annonçant le projet de loi spéciale, faisait valoir que le gouvernement ne pouvait prendre aucun risque, le maintien de la

santé publique devant primer toute autre considération.

Le ministre reconnaissait cependant que les soins d'urgence étaient bien assurés. Toutefois, il disait craindre une détérioration de la situation, en l'absence d'une intervention "rapide". Le gouvernement semble donc s'appuyer sur la notion de danger appréhendé pour la santé publique.

Les rencontres ont été assez intensives au cours du week-end entre les diverses parties. Mais sans conséquences positives pour les omnipraticiens, tout au moins. Ceux-ci ont

rejeté une offre faite par les négociateurs gouvernementaux dans la nuit de samedi à dimanche, la jugeant moins généreuse que la proposition originale.

En revanche, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) revenait à sa position initiale, soit un rattrapage et une hausse totalisant 43,5 pour 100. Le gouvernement s'en tient toujours à une offre de 14 pour 100.

Quant aux 1,800 résidents et internes en grève aussi depuis jeudi, le communiqué du MAS ne dit rien à leur sujet. Ces derniers ne sont pas en négociation.

Entente de principe signée

Hydro-Québec vendra pour \$3,5 milliards aux Etats de la Nouvelle-Angleterre

par Gilles BOIVIN

envoyé spécial du Soleil

LG-3, Baie James — Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a profité hier de l'inauguration de la centrale de LG-3 pour annoncer la signature d'une entente de principe avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui devrait augmenter d'un peu plus de 3,5 milliards (en dollars courants) le total de nos exportations vers les Etats-Unis de 1986 à 1997.

Ajoutée au contrat du même type intervenu avec le Power Authority of the State of New York (PASNY), l'entente d'hier porte à plus de \$15,5 milliards le total des exportations d'électricité québécoise vers les Etats-Unis pendant cette période.

Intervenu le 7 juin dernier, le contrat prévoit en effet la fourniture de quelque 33 milliards de kWh aux Etats de la Nouvelle-Angleterre sur une période de 11 ans, s'étendant de 1986 à 1997. En dollars de 1981, ce contrat de fourniture d'énergie excédentaire au New England Power Pool (NEPP) devra assurer des entrées de fonds de quelque \$100 millions annuellement dans les coffres d'Hydro-Québec.

Compte tenu de l'inflation et des diverses clauses escalatoires contenues dans le contrat comparable à celui intervenu avec l'Etat de New York (PASNY), ce sont quelque \$3,5 milliards qu'Hydro-Québec, en quête de marché pour compenser la baisse dans la croissance de la demande en électricité au Québec, ira ainsi chercher en onze ans dans les goussets de nos voisins du Sud. L'entente préliminaire est cependant fonction de la capacité des Etats de la Nouvelle-

Angleterre d'acheminer cette énergie vers leurs marchés respectifs. Si au Québec, la société d'Etat a déjà entrepris les études de localisation du tracé de la nouvelle ligne d'interconnexion qui sera nécessaire pour acheminer cette énergie, il n'en va pas de même aux Etats-Unis. Outre frontières, l'on n'est en effet pas encore arrivé à déterminer si la portion américaine de ce réseau traversera l'Etat du Vermont ou celui du New Hampshire et à vaincre les réticences des écologistes.

Dans l'euphorie de l'inauguration de la deuxième centrale en importance au Québec (LG-3 fournira quelque 2,304 mégawatts au réseau d'Hydro-Québec lorsque ses douze turbines auront été mises en route en 1984), le ministre Duhaime et les dignitaires d'Hydro-Québec se plaisaient à rappeler l'importance de ce complexe de la Baie James dans le bilan énergétique québécois.

Selon le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, lorsque les quelque 10,000 mégawatts du projet La Grande, phase 1, (qui comprend les 3 centrales de LG-2, LG-3 et LG-4) viendront alimenter le réseau hydro-québécois (avant la fin de la décennie), le Québec n'aura pas véritablement à s'inquiéter d'une possible coupure de courant en provenance des chutes Churchill Falls, au Labrador. D'autant plus, d'ajouter le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, qu'il pourra couler "beaucoup d'eau dans la rivière La Grande" avant que Terre-Neuve puisse se servir d'un jugement des cours terre-neuviennes ou canadiennes pour songer à couper le courant à Hydro-Québec.

Une présence discrète

Pendant que les quelque 150 journalistes et invités à l'inauguration de la centrale de LG-3 s'affairaient à la visite des lieux, les quelque 600 travailleurs encore présents sur ce chantier qui en accueillait quelque 4,000 à l'heure de pointe, marquaient discrètement le couronnement de travaux entrepris en 1978.

Sous un immense chapiteau aménagé aux pieds de cet imposant barrage de 3,5 kilomètres (plus long et plus haut que le pont Jacques-Cartier qui enjambe le Saint-Laurent à la

Voir A-2, LG-3

Sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	B-4 et B-5
Bandes dessinées	B-2
Bridge	D-13
Décès	D-15
Editorial	A-4
Feuilleton	B-4
Horuscope	D-13
Information régionale	A-8 et A-9
Monde	D-1, D-14 et D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-4
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-4



A Banff, samedi, M. Trudeau paraissait songeur.

Le produit national brut tombe de huit pour cent, et Trudeau ne bouge pas

OTTAWA (d'après PC et UPC) — De mauvaises nouvelles attendent aujourd'hui les Canadiens. Statistique Canada révélera selon toute vraisemblance que le produit national brut a chuté de huit pour cent par rapport à l'an dernier durant les trois premiers mois de 1982, ce qui ne s'est pas vu depuis 1954.

A Banff entre-temps, le premier ministre Trudeau a précisé que l'actuelle priorité donnée à la lutte à l'inflation plutôt qu'au chômage et à

la récession sera maintenue. Il a laissé entendre que la masse monétaire pourrait être substantiellement réduite à plus ou moins brève échéance justament pour juguler l'inflation.

Le premier ministre, de même d'ailleurs que les membres de son cabinet, ont fait l'objet de sévères critiques de la part des 200 participants à un congrès d'orientation des libéraux de l'Ouest.

M. Trudeau leur a rappelé qu'il existait un consensus parmi les di-

rigents des pays industrialisés selon qui la lutte au chômage et la relance des investissements exigent d'abord de dompter l'inflation.

La méthode mise de l'avant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne pour juguler l'inflation consiste à "semer la panique" parmi la population en créant suffisamment de faillites de petites entreprises, de façon à amener les travailleurs à réduire à un niveau

Voir A-2, ÉCONOMIE



LES GAGNANTS MARK TEN

Hier, au stade Wrigley Field de Chicago, Al Oliver et Gary Carter ont mené l'attaque des Expos qui l'ont facilement emporté sur les Cubs 11-5.

Vendredi soir, au stade olympique de Montréal, le Manic est revenu de l'arrière pour finalement arracher une victoire aux Cosmos de New York 3-2.

Le Québécois Marcel Jobin s'est assuré samedi une participation aux prochains jeux du Commonwealth en remportant l'épreuve du 30 km du Marcel Jobin international.

